

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°25_CC_2022_CCDS

PORTANT ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SPANC AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

Séance du 6 avril 2022

Date de convocation : 30 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux et le six avril à neuf heures, le Conseil Communautaire convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations de la ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET, Président de la Communauté de Communes des Savanes.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Céline RÉGIS, Véronique JACARIA, Françoise BRUNO FREDOC, André Roland BERTHIER, Gaëtan STANISLAS, Lauric SOPHIE, Pierre Richard AUGUSTIN, Rodolphe HORTH, Annick ANDRÉ, Eliette BEAUFORT, Sylvio BOCAGE, Rosange CARENE, Jean-Robert CHOCHO, Nicolas CHUN HONG CHEUNG, Valéria COELHO MACIEL JUILLERAT, Patrick COSSET, Loriane DECHESNE, Francine GANE, Jean-Raymond HORTH, Johanna HORTH, Alex MADELEINE, Michelle ORIZONO HORTH, Martine PAPAIX, Davy RIMANE, Célia TARQUIN, Céline ZULEMARO,

Absents excusés ayant donné procuration :

Michel-Ange JEREMIE à Lauric SOPHIE,
Fidélia BOCAGE à Sylvio BOCAGE,
Jean-Etienne ANTOINETTE à Francine GANE,
Diana JAMES à Céline REGIS,
Frédéric LLADERES à Martine PAPAIX,

Absents excusés :

Yves VANG, Candida MARTINEZ,

Absent non excusé :

Alain YANG.

A été nommée Secrétaire de séance **Madame Annick ANDRE.**

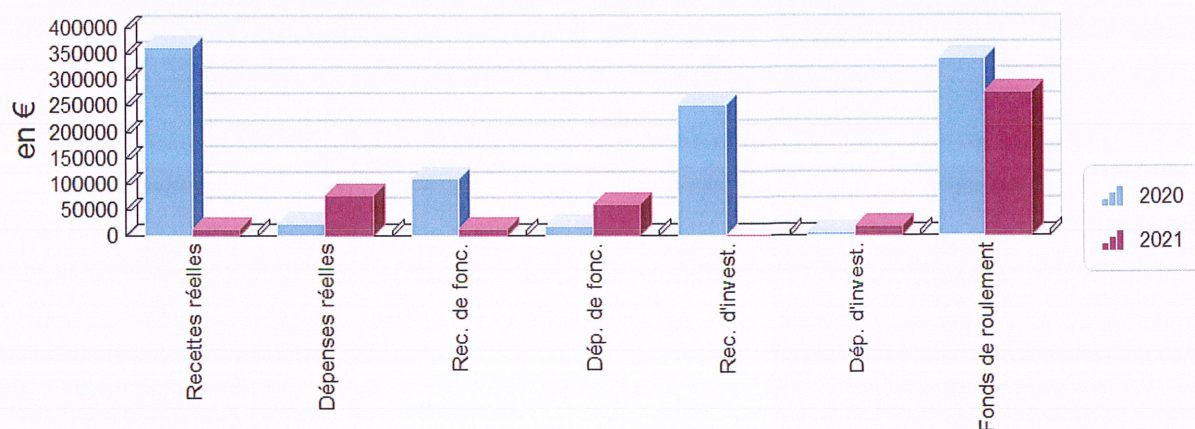
Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice.

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« Les recettes réelles totales (hors mouvement d'ordre et affectation du résultat) de l'exercice se sont élevées à 11 850,00 € et ont enregistré une baisse de -96,72 % par rapport à l'exercice 2 020 pour des dépenses réelles totales de 75 799,12 €, en augmentation de 240,94% par rapport à 2 020, induisant une diminution du fonds de roulement de -63 949,12 €.

Le fonds de roulement initial positif de 340 905,52 € se détériore et ressort à la fin du présent exercice à 276 956,40 €.

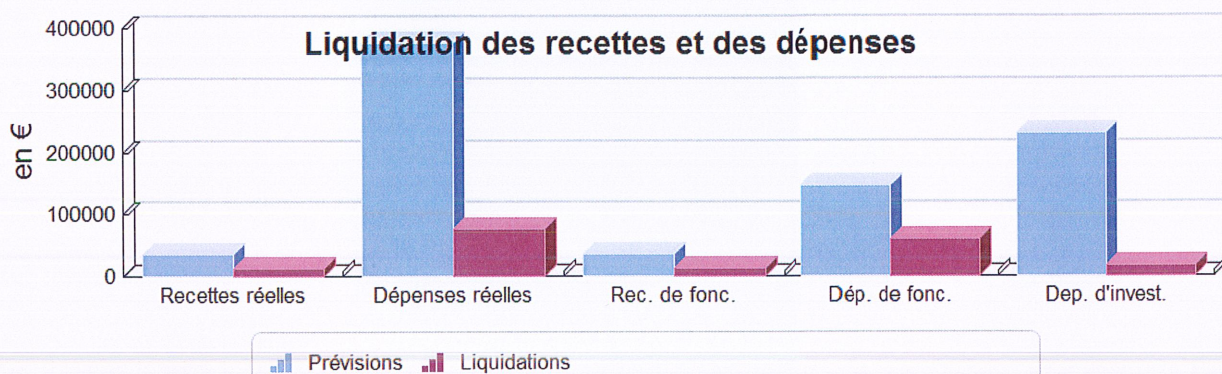
Evolution des grandeurs caractéristiques



Globalement, les taux de réalisation des recettes et des dépenses réelles ressortent respectivement à 34,57% et 20,20%.

En section de fonctionnement, les recettes réelles ont été titrées pour 34,57% des prévisions, et les dépenses de fonctionnement font état d'un taux de mandatement de 40,67%.

En section d'investissement, les recettes réelles ont été titrées à hauteur de 0,00% pour des dépenses mandatées à 7,13%.



I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - LES RECETTES

Les recettes hors résultat reporté se sont élevées à 31 815,00 € et ont enregistré une diminution de -71,00 % par rapport à l'exercice 2020.

Elles se ventilent entre des mouvements d'ordre pour 19 965,00 € et des mouvements réels pour 11 850,00 € (-89,20 %) comme suit :

Mouvements d'ordre

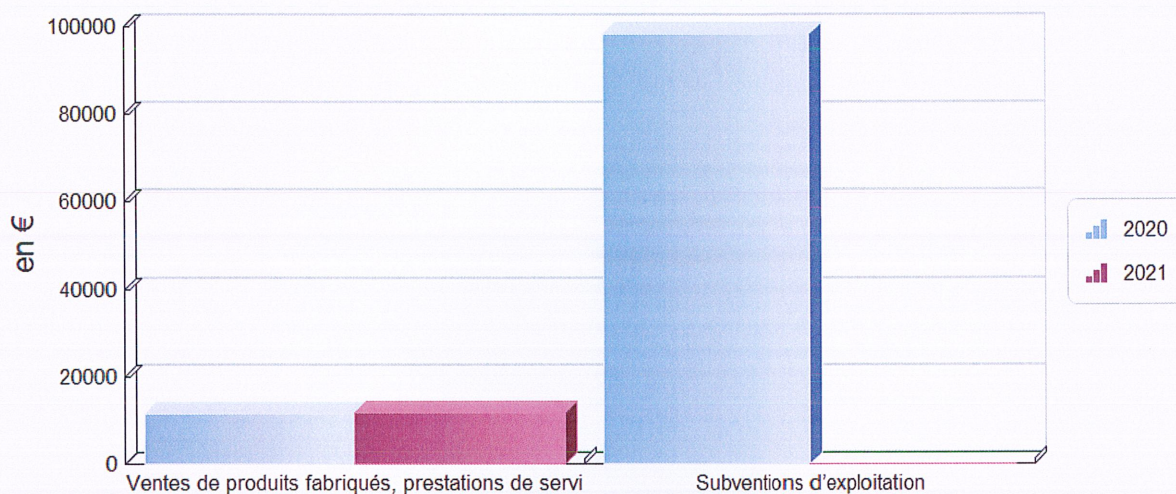
Chapitre	Libellé	2020	2021	%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	19 965,00	0,00
Total mouvements d'ordre		0,00	19 965,00	0,00

Mouvements réels

Chapitre	Libellé	2020	2021	%
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de servi	11 325,00	11 850,00	4,64
74	Subventions d'exploitation	98 386,71	0,00	-100,00
Total mouvements réels		109 711,71	11 850,00	-89,20

Total recettes		109 711,71	31 815,00	-71,00
----------------	--	------------	-----------	--------

Evolution des chapitres



Structure des chapitres



Les ventes de prestations de services retracent la facturation des 116 prestations de contrôles effectuées durant l'exercice.

B - LES DÉPENSES

Les dépenses hors résultat reporté se sont élevées à 62 516,12 € et ont enregistré une forte progression par rapport à l'exercice 2020 en raison d'annulation de titres sur les exercices antérieurs.

Elles se ventilent entre des mouvements d'ordre pour 3 037,00 € et des mouvements réels pour 59 479,12 € comme suit :

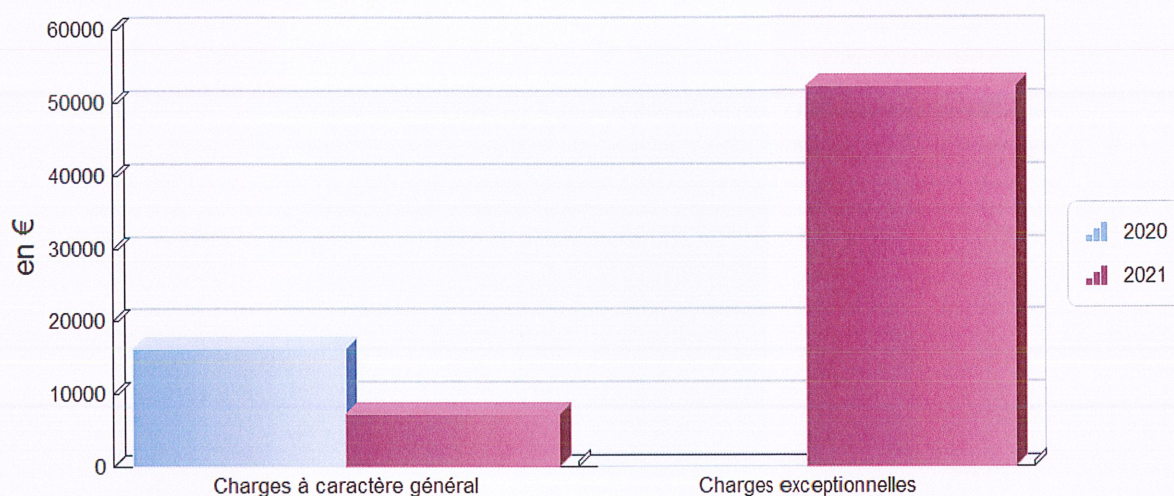
Mouvements d'ordre

Chapitre	Libellé	2020	2021	%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	3 037,00	0,00
Total mouvements d'ordre		0,00	3 037,00	0,00

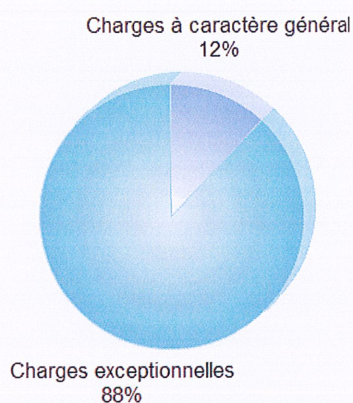
Mouvements réels

Chapitre	Libellé	2020	2021	%
011	Charges à caractère général	16 157,69	7 182,12	-55,55
67	Charges exceptionnelles	0,00	52 297,00	0,00
Total mouvements réels		16 157,69	59 479,12	268,12
Total dépenses		16 157,69	62 516,12	286,91

Evolution des chapitres



Structure des chapitres



Les charges à caractère général se présentent essentiellement ainsi :

Compte	Libellé	2020	Budget 2021	2021	% evol.	Tx liquid.
6231	Annonces et insertions	0,00	6 687,12	6 687,12	0,00	100,00
	Sous-total comptes	0,00	6 687,12	6 687,12	0,00	100,00
	Autres comptes	16 157,69	35 600,00	495,00	-96,94	1,39
Total		16 157,69	42 287,12	7 182,12	-55,55	16,98

Les charges exceptionnelles sont constituées de l'annulation de titres sur les exercices antérieurs en raison des encaissements anticipés.

Compte tenu des recettes et des dépenses, la section se solde par un résultat réel de -47 629,12 €, de -30 701,12 € si l'on ajoute les mouvements d'ordre, et 64 327,90 € en ajoutant les résultats reportés de la section.



II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A - LES RECETTES

Les recettes hors résultat reporté se sont élevées à 3 037,00 € et sont constituées des dotations aux amortissements (mouvements d'ordre). Les recettes en 2 021 se ventilaient entre une dotation du budget principal et un cofinancement de l'Office de l'Eau de la Guyane.

B - LES DÉPENSES

Les dépenses hors résultat reporté se sont élevées à 36 285,00 € et ont enregistré une forte augmentation par rapport à l'exercice 2020.

Elles se ventilent entre des mouvements d'ordre pour 19 965,00 € et des mouvements réels pour 16 320,00 € comme suit :

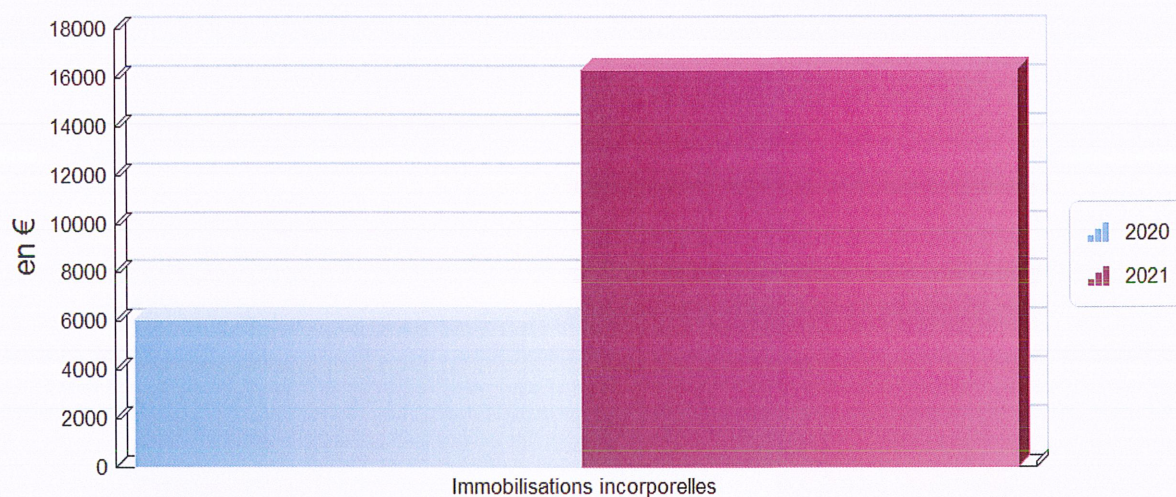
Mouvements d'ordre

Chapitre	Libellé	2020	2021	%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	19 965,00	0,00
Total mouvements d'ordre		0,00	19 965,00	0,00

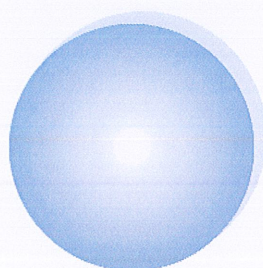
Mouvements réels

Chapitre	Libellé	2020	2021	%
20	Immobilisations incorporelles	6 075,00	16 320,00	168,64
Total mouvements réels		6 075,00	16 320,00	168,64
Total dépenses		6 075,00	36 285,00	497,28

Evolution des chapitres



Structure des chapitres



Immobilisations incorporelles
100%

Les immobilisations incorporelles sont constituées des frais d'études relatives au schéma directeur d'assainissement non collectif.

Compte tenu des recettes et des dépenses, la section se solde par un résultat réel de -16 320,00 €, de -33 248,00 € si l'on ajoute les mouvements d'ordre, et 212 628,50 € en ajoutant les résultats reportés de la section.



III - LE COMPTE DE GESTION

La situation comparée chez l'ordonnateur et le comptable ressort comme suit :

Section de fonctionnement	Ordonnateur	Comptable	Différences
Recettes	31 815,00	31 815,00	0,00
Dépenses	62 516,12	62 516,12	0,00
Résultat	-30 701,12	-30 701,12	0,00

Section d'investissement	Ordonnateur	Comptable	Différences
Recettes	3 037,00	3 037,00	0,00
Dépenses	36 285,00	36 285,00	0,00
Solde	-33 248,00	-33 248,00	0,00

Situation globale	Ordonnateur	Comptable	Différences
Total recettes	34 852,00	34 852,00	0,00
Total dépenses	98 801,12	98 801,12	0,00
Solde	-63 949,12	-63 949,12	0,00
Opérat. non budgétaires	0,00	0,00	0,00
Variation FDR	-63 949,12	-63 949,12	0,00
FDR initial	340 905,52	340 905,52	0,00
Fonds de roulement	276 956,40	276 956,40	0,00

Le compte administratif est donc en concordance avec le compte de gestion du comptable.



IV - LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 650,00 € pour des dépenses engagées non mandatées de 0,00 €.

Les restes à réaliser de recettes d'investissement ressortent à 0,00 € pour des restes à réaliser de dépenses d'investissement de 124 740,00 €.

L'exercice se solde par un excédent global de 153 866,40 €.

IMPUTATION	ETAT DES RAR - INVESTISSEMENT AU 31/12/2021		N°ENGAGEMENT
	DEPENSES		
2031	REALISATION SDA SAINT-ELIE LOT 2	39 990,00 €	21D000132
2031	REALISATION SDA IRACOUBO LOT 1	84 750,00 €	21D000130 21D000131
TOTAL		124 740,00 €	
Arrêté à la somme de CENT VINGT-QUATRE MILLE SEPT CENT QUARANTE EUROS			

IMPUTATION	ETAT DES RAR - FONCTIONNEMENT AU 31/12/2021		N°ENGAGEMENT
	RECETTES		
7062	REDEVANCE SPECIALE	1 650,00 €	21R000133
TOTAL		1 650,00 €	
Arrêté à la somme de MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS			



V - LA SITUATION SYNTHÉTIQUE

La situation du compte administratif se présente ainsi :

	Prévisions			Réalizations		
	Recettes	Dépenses	Résultats	Titres	Mandats	Solde de l'année
Fonctionnement	149 268,02	149 268,02	0,00	31 815,00	62 516,12	-30 701,12
Investissement	248 913,50	248 913,50	0,00	3 037,00	36 285,00	-33 248,00
Total	398 181,52	398 181,52	0,00	34 852,00	98 801,12	-63 949,12

	Résultats exercices précédents			Restes à réaliser		Résultat global
	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice	Recettes	Dépenses	
Fonctionnement	95 029,02	0,00	64 327,90	1 650,00	0,00	65 977,90
Investissement	245 876,50	0,00	212 628,50	0,00	124 740,00	87 888,50
Total	340 905,52	0,00	276 956,40	1 650,00	124 740,00	153 866,40



VI - CALCUL DU BESOIN DE FINANCEMENT ET AFFECTATION DES RESULTATS

Le besoin de financement de la section d'investissement ressort comme suit :

Résultat d'investissement reporté (001)	245 876,50 €
Solde de l'exercice	-33 248,00 €
Solde des RAR d'investissement	-124 740,00 €
Excédent de financement	87 888,50 €

Sur ces bases, il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé **0,00 €**

Les résultats sont reportés ainsi :

002 - Résultat de fonctionnement reporté **64 327,90 €**

001 - Résultat d'investissement reporté **212 628,50 €**

Telle se présente la situation du compte administratif de l'exercice 2021 et je vous invite à délibérer. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la création de la communauté de communes des savanes par arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23/11/2010 ;

Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;

Vu l'instruction budgétaire M49 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 01/01/2007 ;

Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;

Vu l'approbation du compte de gestion 2021 ;

Vu le rapport de présentation du Compte Administratif de l'exercice 2021 ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 28 mars 2022 ;

Vu l'avis favorable du bureau en date du 29 mars 2022 ;

**ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

A la majorité des membres présents,

ARTICLE 1 : PREND acte du rapport de Monsieur le Président.

ARTICLE 2 : ADOPTE le compte administratif du budget annexe du SPANC au titre de l'année 2021 :

	Prévisions			Réalizations		
	Recettes	Dépenses	Résultats	Titres	Mandats	Solde de l'année
Fonctionnement	149 268,02	149 268,02	0,00	31 815,00	62 516,12	-30 701,12
Investissement	248 913,50	248 913,50	0,00	3 037,00	36 285,00	-33 248,00
Total	398 181,52	398 181,52	0,00	34 852,00	98 801,12	-63 949,12

	Résultats exercices précédents			Restes à réaliser		Résultat global
	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice	Recettes	Dépenses	
Fonctionnement	95 029,02	0,00	64 327,90	1 650,00	0,00	65 977,90
Investissement	245 876,50	0,00	212 628,50	0,00	124 740,00	87 888,50
Total	340 905,52	0,00	276 956,40	1 650,00	124 740,00	153 866,40

ARTICLE 3 : AFFECTE le résultat de fonctionnement en report comme suit :

002 - Résultat de fonctionnement reporté	64 327,90 €
001 - Résultat d'investissement reporté	212 628,50 €

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Le président ne prend part au vote.

VOTE :

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de procurations : 05

Nombre de votants : 31

Pour : 26

Contre : 03

Abstention(s) : 02

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 6 avril 2022.

Pour extrait et certifié conforme,

Le Président,

François RINGUET



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : Communauté de Communes des Savanes

Utilisateur : FALGAYRETTES

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	25_CC_2022_CCDS
Date de la décision:	2022-04-06 00:00:00+02
Objet:	ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SPANC AU TITRE DE L'EXERCICE 2021
Classification matières/sous-matières:	7.1.2
Identifiant unique:	973-200027548-20220406-25_CC_2022_CCDS-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
973-200027548-20220406-25_CC_2022_CCDS-DE-1-1_0.xml	text/xml	1080
nom original:		
COMPTE ADMINISTRATIF SPANC 2021.pdf	application/pdf	4632598
nom de métier:		
99_DE-973-200027548-20220406-25_CC_2022_CCDS-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	4632598
nom original:		
DELIBERATION N°25CC2022CCDS ADOPTION COMPTE ADMINISTRATIF SPANC 2021.pdf	application/pdf	12562275
nom de métier:		
99_DE-973-200027548-20220406-25_CC_2022_CCDS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	12562275

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	14 avril 2022 à 15h11min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 avril 2022 à 15h15min06s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2022 à 15h15min16s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	14 avril 2022 à 15h21min31s	Recu par le MIAT le 2022-04-14